

Procès-verbal
Séance extraordinaire du conseil municipal
Lundi 14 mars 2016, 20 h 00
À Hôtel de Ville

Considérant que le conseil municipal est élu selon les règles de droit en vigueur au Québec.

En présence de Mme Francine Girard (siège 1), M. Claude Lacroix (siège 2), M. Mario Lemire (siège 3), M. Bruno Martel (siège 4) et de M. Stéphane Hamel (siège 6).

En l'absence de M. le maire, Clive Kiley.

Formant quorum sous la présidence du maire suppléant, M. Mike-James Noonan (siège 5).

En présence du directeur général par intérim, directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès et de l'adjointe au Greffe, Mme Diane Brûlé.

116-03-16

1. Avis de convocation

Considérant les articles 152 et 158 du Code municipal du Québec (ci-après nommé CMQ) ;

Considérant que le directeur général par intérim, directeur du service des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, déclare qu'un avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été signifié à chaque membre du conseil municipal le 10 mars 2016, incluant les membres absents, conformément à l'article 156 du CMQ ;

Considérant l'article 153 du CMQ ;

Considérant le dépôt du Rapport de signification Doc 116-03-16 ;

Il est ainsi déclaré que la séance extraordinaire sera régulièrement tenue selon l'ordre du jour.

Document déposé : 116-03-16

117-03-16

2. Ouverture de la séance extraordinaire

À 20 h 05, le maire suppléant, M. Mike-James Noonan, souhaite la bienvenue et déclare l'ouverture de la séance extraordinaire.

118-03-16

3. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de M. le conseiller Mario Lemire ;

Appuyé par Mme la conseillère Francine Girard ;

Il est résolu :

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes : reporter le point 11 et ajouter un point à la suite « Octroi d'un contrat à CIMA+ pour l'étude d'alimentation en eau potable de la Garnison Valcartier » :

1. Dépôt – Avis de convocation;
2. Ouverture de la séance extraordinaire ;
3. Adoption de l'ordre du jour ;
4. Direction générale ;
5. Demande d'officialisation de nouveaux odonymes auprès de la Commission de la toponymie du Québec ;
6. Abrogation des résolutions 288-09-15 et 405-12-15 ;
7. Exercice du droit de retrait de la culture et des activités qui y sont reliées de la MRC de la Jacques-Cartier ;
8. Abrogation de la résolution 61-04-2010 ;
9. Avis de motion – Règlement numéro 520 modifiant le Règlement 385 sur les ententes relatives aux travaux municipaux quant au choix des firmes d'ingénierie ;
10. Avis de motion – Règlement numéro 521 modifiant le Règlement 511 établissant les taux de taxes, les frais et la tarification des services pour l'exercice financier 2016 de manière à modifier le temps d'affichage publicitaire sur les panneaux électroniques ;
11. Adoption – Règlement d'emprunt numéro 519 décrétant l'acquisition d'une autopompe-citerne pour le Service des Incendies ; (REPORTÉ)
12. Octroi d'un contrat à CIMA+ pour l'étude d'alimentation en eau potable de la Garnison Valcartier ;
13. Adoption – Règlement numéro 518 modifiant le Règlement 511 établissant les taux de taxes, les frais et la tarification des services pour l'exercice financier 2016 concernant la tarification lors d'une intervention destinée à prévenir ou à combattre l'incendie ou le déversement de matières dangereuses d'un véhicule;
14. Période de questions ;
15. Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité

119-03-16

4. Direction générale - Désignation de signataires - Acceptation du document « Entente-Quittance et transaction » dans le dossier de M. Hugo Lépine

Considérant l'entente conclue entre les deux parties ;

Considérant la confidentialité de ladite entente ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Bruno Martel ;

Appuyé par M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Il est résolu :

- 1) D'accepter et entériner le document « Entente-quittance et transaction » dans le dossier de M. Hugo Lépine ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général par intérim, directeur des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint M. Gaétan Bussières, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

5. Demande d'officialisation de nouveaux odonymes auprès de la Commission de la toponymie du Québec

120-03-16

Considérant le *Règlement 385 sur les ententes relatives aux travaux municipaux* impliquant de nouvelles infrastructures publiques ;

Considérant que la *Loi sur l'établissement de la liste électorale permanente* exige la validation des voies de communication (nom de rues) afin qu'elles soient nommées et correctement écrites ;

Considérant la recommandation des membres du Conseil local du patrimoine ;

En conséquence,

Sur proposition de Mme la conseillère Francine Girard ;

Appuyé par M. le conseiller Mario Lemire ;

Il est résolu :

- 1) De retirer la proposition des odonymes « Cuilcagh » et « Wicklow » de la liste ;
- 2) D'autoriser la demande d'officialisation du nouvel odonyme « Gagné » pour désigner une rue dans le secteur résidentiel de la rive Nord auprès de la Commission de la toponymie du Québec ;
- 3) D'informer la Direction générale des élections du Canada et la MRC de La Jacques-Cartier de la présente ;
- 4) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général par intérim, directeur des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

Document déposé : 120-03-16

121-03-16

6. Abrogation des résolutions 288-09-15 et 405-12-15

Sur proposition de Mme la conseillère Francine Girard ;

Appuyé par M. le conseiller Mario Lemire ;

Il est résolu :

- 1) D'abroger les résolutions 288-09-15 et 405-12-15 concernant l'exercice du droit de retrait de certaines fonctions et compétences de la MRC de la Jacques-Cartier ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général par intérim, directeur des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Ont voté en faveur : madame la conseillère Francine Girard et messieurs les conseillers Mario Lemire, Bruno Martel et Stéphane Hamel ;

A voté contre : monsieur le conseiller Claude Lacroix ;

En faveur : 4

Contre : 1

Monsieur le maire suppléant, Mike-James Noonan, s'est abstenu de voter.

Majoritairement adoptée

7. Exercice du droit de retrait de la culture et des activités qui y sont reliées de la MRC de la Jacques-Cartier

Considérant la volonté du conseil municipal ;

122-03-16

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Appuyé par M. le conseiller Claude Lacroix ;

Il est résolu :

- 1) D'exercer le droit de retrait de la culture et des activités qui y sont reliées de la MRC de la Jacques-Cartier ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général par intérim, directeur des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

123-03-16

8. Abrogation de la résolution 61-04-2010 « Firms d'ingénierie »

Sur proposition de M. le conseiller Claude Lacroix ;

Appuyé par Mme la conseillère Francine Girard ;

Il est résolu :

- 1) D'abroger la résolution 61-04-210 « Firms d'ingénierie » ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général par intérim, directeur des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

124-03-16

9. Avis de motion - Règlement numéro 520 modifiant le Règlement 385 sur les ententes relatives aux travaux municipaux quant au choix des firms d'ingénierie

Conformément à l'article 445 du CMQ, Mme la conseillère Francine Girard donne avis qu'il sera présenté, pour adoption, à une séance ultérieure du conseil municipal le Règlement numéro 520 modifiant le Règlement 385 sur les ententes relatives aux travaux municipaux quant au choix des firms d'ingénierie.

125-03-16

10. Avis de motion – Règlement numéro 521 modifiant le Règlement 511 établissant les taux de taxes, les frais et la tarification des services pour l'exercice financier 2016 de manière à modifier le temps d'affichage publicitaire sur les panneaux électroniques

Conformément à l'article 445 du CMQ, M. le conseiller Mario Lemire donne avis qu'il sera présenté, pour adoption, à une séance ultérieure du conseil municipal le Règlement numéro 521 modifiant le Règlement 511 établissant les taux de taxes, les frais et la tarification des services pour l'exercice financier 2016 de manière à modifier le temps d'affichage publicitaire sur les panneaux électroniques.

11. Adoption – Règlement d'emprunt numéro 519 décrétant l'acquisition d'une autopompe-citerne pour le Service des Incendies

126-03-16 Ce point est reporté.

127-03-16 12. Octroi d'un contrat à la firme Cima+ pour l'étude d'alimentation en eau potable de la Garnison Valcartier

Considérant les besoins signifiés par la Garnison Valcartier quant à leurs démarches pour s'approvisionner en eau potable à partir des installations de la Municipalité ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Appuyé par M. le conseiller Bruno Martel ;

Il est résolu :

- 1) D'octroyer un contre à la firme Cima+ pour l'étude d'alimentation en eau potable de la Garnison Valcartier à partir des installations de la Municipalité, au montant de 16 090 \$(taxes non incluses) ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général par intérim, directeur des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

128-03-16 13. Adoption – Règlement numéro 518 modifiant le Règlement 511 établissant les taux de taxes, les frais et la tarification des services pour l'exercice financier 2016 concernant la tarification lors d'une intervention destinée à prévenir ou à combattre l'incendie ou le déversement de matières dangereuses d'un véhicule

Considérant qu'avis de motion de ce règlement a été préalablement donné à la séance ordinaire du Conseil tenue le 7 mars 2016 ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Bruno Martel ;

Appuyé par M. le conseiller Mario Lemire ;

Il est résolu :

- 1) D'adopter, tel que déposé, le Règlement numéro 518 comme s'il était tout au long récité et faisant partie intégrante de la présente ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général par intérim, directeur des Finances et du Greffe et secrétaire-trésorier adjoint M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

129-03-16

14. Période de questions

À 20 h 13, M. le Maire invite les citoyens à poser leurs questions, conformément au Règlement sur les règles de fonctionnement des séances du conseil (405).

La période de questions, d'une durée maximale de quinze (15) minutes, s'est terminée à 20 h 27.

Les questions posées ne sont pas consignées au procès-verbal.

130-03-16

15. Levée de la séance

Sur proposition de M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Appuyé par M. le conseiller Bruno Martel ;

Il est résolu de lever la séance extraordinaire à 20 h 27.

Adoptée à l'unanimité

En signant le présent procès-verbal, M. le Maire suppléant est réputé signer toutes les résolutions du présent procès-verbal.¹

**Mike-James Noonan,
Maire suppléant**

**Gaétan Bussières,
Directeur général par intérim
directeur des Finances et du Greffe
et secrétaire-trésorier adjoint**

¹ [Note au lecteur]

Monsieur le maire ou toute autre personne qui préside une séance du conseil a droit de vote, mais n'est pas tenu de le faire ; tout autre membre du Conseil est tenu de voter, à moins qu'il n'en soit empêché en raison de son intérêt dans la question concernée, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2).

Le résultat du vote exprimé au bas de chaque texte de résolution inclut le vote de M. le Maire. Une mention spéciale sera ajoutée pour signaler l'expression de s'abstenir de voter de M. Le maire ou du président de la séance, le cas échéant.